

Ruban Pédagogique Référent CQP MAM & Référentiel Intégral

Objectif Général de la Formation :

À l'issue de la formation, le titulaire du CQP Moniteur d'Arts Martiaux (option Judo) acquiert la capacité de concevoir, d'animer et d'évaluer en toute autonomie des séances et cycles d'initiation, de découverte, d'apprentissage et de pratique de loisir en Judo. Intervenant auprès de tous les publics — enfants, adultes, seniors et personnes en situation de handicap —, il garantit un encadrement sécurisé et adapté à chacun, tout en s'intégrant pleinement dans la vie associative de sa structure et dans l'environnement réglementaire et professionnel du sport.

1. Modules de Formation à Distance (FOAD 360Learning) — Total : 36 Heures

Vol. H.	Module FOAD	Bloc Visé	Référentiel de Compétences Associées (Texte Intégral du RAC)
2 H	Le système associatif / L'organisation fédérale	BLOC 2	• C.2.1.1 : Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur. • C.2.2.2 : Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en toute conformité.
2 H	La réglementation de l'encadrement des APS	BLOC 2	• C.2.2.2 : Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en toute conformité.
2 H	La réglementation dans les dojos	BLOC 2	• C.2.2.2 : Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en toute conformité. • C.1.7.1 : Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation, d'apprentissage en Judo afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension.
2 H	Les stratégies de communication	BLOC 2	• C.2.1.1 : Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur. • C.2.1.3 : Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure.
2 H	Les outils de communication	BLOC 2	• C.2.1.3 : Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure.
2 H	La communication interne et externe	BLOC 2	• C.2.1.1 : Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur. • C.2.3.1 : Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle.

Vol. H.	Module FOAD	Bloc Visé	Référentiel de Compétences Associées (Texte Intégral du RAC)
2 H	Le règlement sportif	BLOC 2	• C.2.1.1 : Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur. • C.2.2.2 : Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en toute conformité.
2 H	Animations dans les clubs	BLOC 2	• C.2.1.2 : Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.
2 H	Arbitrage	BLOC 2	• C.2.1.1 : Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur. • C.2.2.2 : Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en toute conformité.
2 H	Organisation du sport en France	BLOC 3	• C.3.1.1 : Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.
2 H	Les institutions	BLOC 3	• C.3.1.1 : Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.
2 H	La CCNS (Convention Collective Nationale du Sport)	BLOC 3	• C.3.1.2 : Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause.
2 H	La réglementation de l'emploi	BLOC 3	• C.3.1.2 : Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause. • C.3.2.1 : Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.
2 H	Les différents modes de contractualisation	BLOC 3	• C.3.1.2 : Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause.
2 H	La filière diplômante / La filière continue	BLOC 3	• C.3.2.1 : Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel. • C.3.2.2 : Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité.

Vol. H.	Module FOAD	Bloc Visé	Référentiel de Compétences Associées (Texte Intégral du RAC)
2 H	La construction de son parcours professionnel	BLOC 3	• C.3.1.1 : Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel. • C.3.1.2 : Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause.
2 H	Les statuts dans l'emploi	BLOC 3	• C.3.1.2 : Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause.
2 H	Le financement de la formation professionnelle	BLOC 3	• C.3.2.2 : Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité.

2. Sessions en Présentiel & Mises en Situation (Institut du Judo / Nanterre / Brétigny) — Total : 174 Heures

Vol. H.	Contenu du Ruban Pédagogique	Épreuve / Bloc Visé	Référentiel de Compétences Associées (Texte Intégral du RAC)
1 H	Positionnements	Posture & Cadrage initial	• Cadrage Initial : Clarification des exigences du diplôme, positionnement individuel des stagiaires, analyse des acquis préalables et prise en main des référentiels d'activités et d'évaluation (RAC CQP MAM).
12 H	BLOC 1 EP. 1 : Les caractéristiques des publics	BLOC 1 — Épreuve 1	• C.1.1.1 : Identifier les attentes et les motivations des participants au cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Judo en vue de proposer un contenu approprié et en s'appuyant sur des outils adaptés avec une attention particulière pour les participants en situation de handicap. • C.1.1.2 : Repérer les besoins spécifiques des participants en utilisant des outils d'évaluation pour évaluer leur niveau de pratique et leurs caractéristiques morphologiques afin d'élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Judo.

Vol. H.	Contenu du Ruban Pédagogique	Épreuve / Bloc Visé	Référentiel de Compétences Associées (Texte Intégral du RAC)
15 H	BLOC 1 EP. 1 : Méthodologie - Conception cycle et séance	BLOC 1 — Épreuve 1	• C.1.2.1 : Repérer les moyens mobilisables pour réaliser un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Judo en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure. • C.1.2.2 : Recueillir les informations relatives au projet de la structure afin de définir des objectifs du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage adaptés à la pratique en Judo. • C.1.3.1 : Élaborer un cycle de séances d'initiation, d'apprentissage afin d'assurer une progression des participants en Judo en s'appuyant sur une démarche pédagogique. • C.1.3.2 : Analyser les contraintes liées au temps imparti, au matériel, au lieu disponible et aux caractéristiques des participants afin de définir les grilles de séances et les situations pédagogiques cohérentes du cycle de séances en Judo. • C.1.3.4 : Prévoir les modalités d'évaluation du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Judo en vue d'y proposer des modifications ou ajustements.

Vol. H.	Contenu du Ruban Pédagogique	Épreuve / Bloc Visé	Référentiel de Compétences Associées (Texte Intégral du RAC)
18 H	BLOC 1 EP. 2 : La pratique - Conduite de séance	BLOC 1 — Épreuve 2	• C.1.5.1 : Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation et d'apprentissage en Judo en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap. • C.1.5.2 : Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer à une séance d'initiation, d'apprentissage en Judo sans risque identifié. • C.1.6.1 : Communiquer avec les participants tout au long d'une séance d'initiation, d'apprentissage en Judo pour assurer le bon déroulement de celle-ci en veillant à adapter son discours et son attitude suivant les situations rencontrées. • C.1.6.2 : Conduire une séance d'initiation, d'apprentissage en Judo afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité. • C.1.6.4 : Accompagner les participants tout au long de la séance d'initiation, d'apprentissage en Judo afin de veiller à leur épanouissement et à leur autonomie avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap. • C.1.6.5 : Observer les comportements des participants afin d'adapter le déroulement d'une séance d'initiation, d'apprentissage en Judo en ajustant les situations pédagogiques initialement prévues. • C.1.7.1 : Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation, d'apprentissage en Judo afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension. • C.1.7.2 : Mettre en œuvre les règles de sécurité en s'assurant de leur respect tout au long d'une séance d'initiation, d'apprentissage afin de garantir une pratique du Judo en toute sécurité.
60 H	BLOC 1 EP. 3 : Enseignement des unités techniques (Nage No Kata, Osae Waza, Shime Waza, Koshi Waza, Sutemi Waza, Kantsetsu Waza, Ashi Waza, Te Waza, Préparation 1er Dan)	BLOC 1 — Épreuve 3	• C.1.6.2 : Conduire une séance d'initiation, d'apprentissage en Judo afin de réaliser les objectifs préalablement définis en mobilisant notamment les gestes, mouvements et techniques spécifiques à l'activité. • C.1.6.3 : Mettre en pratique les fondamentaux techniques et culturels du Judo en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Judo.
11 H	BLOC 1 EP. 3 : Démonstration libre en liaison debout-sol	BLOC 1 — Épreuve 3	• C.1.6.3 : Mettre en pratique les fondamentaux techniques et culturels du Judo en vue de les transmettre suivant les objectifs préalablement définis au cours du cycle de séances d'initiation, d'apprentissage en Judo.

Vol. H.	Contenu du Ruban Pédagogique	Épreuve / Bloc Visé	Référentiel de Compétences Associées (Texte Intégral du RAC)
11 H	BLOC 2 ET 3 : Conception du dossier - Jeux de rôle	BLOC 2 & BLOC 3	• C.2.1.1 : Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur. • C.2.1.2 : Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis. • C.2.1.3 : Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure. • C.2.2.1 : Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires. • C.2.2.2 : Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en toute conformité. • C.2.3.1 : Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle. • C.2.3.2 : Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités. • C.2.3.3 : Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence. • C.3.1.1 : Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel. • C.3.1.2 : Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause. • C.3.2.1 : Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel. • C.3.2.2 : Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité.
31 H	Évaluations Formatives & Révisions (EP. 1, 2, 3, 4, 5)	Tous Blocs	• BC1, BC2, BC3 : Mise en situation d'entraînement global et révisions intensives sur l'ensemble des critères et grilles d'évaluation du Référentiel d'Activités et de Compétences (compétences C.1.1.1 à C.3.2.2).

Vol. H.	Contenu du Ruban Pédagogique	Épreuve / Bloc Visé	Référentiel de Compétences Associées (Texte Intégral du RAC)
15 H	Certifications (Dossiers, Technique, Pédagogie)	Épreuves Certificatives	• Certification Finale : Épreuves certificatives officielles validant l'acquisition complète de l'ensemble des compétences des Blocs 1, 2 et 3 du Référentiel CQP MAM.

3. Synthèse des Volumes Horaires Globaux

Format de Formation	Volume Horaire Total
Modules à distance e-learning (FOAD 360Learning — Blocs 2 & 3)	36 Heures
Regroupements et mises en pratique en présentiel (Blocs 1, 2 & 3)	174 Heures
TOTAL GÉNÉRAL DE LA FORMATION EN CENTRE	210 Heures